

L'Aurore boréale



Preston Manning au Mt McIntyre Centre à Whitehorse

Photo du Yukon News

Preston Manning et le Reform Party

Les beaux discours vs la réalité

François Boileau

Le 25 juillet se tenait au Mt McIntyre Recreation Centre la première apparition publique au Yukon de Preston Manning en tant que chef du Reform Party. Dans un style familier et très détendu, le chef de ce nouveau parti a, de toute évidence, produit l'effet voulu. Le discours, ponctué de blagues et de joyeuses métaphores, a coulé mielleusement parmi les gens de tout âge, venus entendre la bonne parole.

Fils d'un ancien premier ministre de l'Alberta, Preston Manning possède très certainement le don précieux de la communication. Son message est fort simple: il est temps pour les Canadiennes et les Canadiens de changer le pays avant qu'il ne soit trop tard. Il propose trois champs majeurs d'actions où les réformes apparaissent les plus pressantes: le domaine fiscal, le Parlement fédéral lui-même et bien entendu la question de la constitution.

Pour le Reform Party, il est évident que la population canadienne paie beaucoup trop de taxes et d'impôts. D'ailleurs, il

est fort difficile de ne pas être en accord avec ce fait. La dette nationale augmente à tous les jours à une vitesse vertigineuse et nos gouvernements ont peine à trouver la formule miracle qui nous permettrait à tout le moins d'acquitter les intérêts des intérêts de cette extraordinaire dette. Il semble que le Reform Party ait enfin trouvé la voie à suivre.

Dans un premier temps, un gouvernement réformiste au pouvoir réduirait les dépenses du gouvernement. Vertueuse proposition. Comment? Là, c'est un peu plus compliqué. D'abord, il faut couper dans l'administration de tous les ministères sinon éliminer carrément certains de ces ministères. L'Alliance de la fonction publique doit applaudir à cette initiative...!! Sérieusement, on peut déjà entrevoir le carnage qu'une telle décision engendrerait. D'autant plus que l'administration d'un gouvernement ne peut se comparer à celle d'une entreprise privée. L'administration publique doit répondre à de nombreux impératifs sociaux dont l'administration privée n'a pas à tenir compte. L'une a pour mandat premier d'offrir des services à

la population, l'autre, d'être rentable et de maximiser ses profits; l'optique est donc totalement différente. Lorsque le Reform Party souhaite également la privatisation de la plupart des corporations de la couronne, telle Pétro-Canada, au profit de l'entreprise privée (les réformistes continuent pourtant de crier au scandale devant l'attachement au pays qui s'émiette), il semble se foutre éperdument du sort réservé aux employés. Il est facile en effet d'imaginer que ce ne seront pas que des intérêts canadiens qui pourraient acheter une corporation aussi grosse que Pétro-Canada.

Il est vrai que l'administration publique est lourde et bien en chair au Canada. Mais vouloir "tout de go" transformer l'administration en fonction des paramètres de l'entreprise privée fait preuve d'un irréalisme flagrant et choquant.

Ce n'est pas fini. On continue de couper. Ainsi, les prestations de bien-être social par exemple ou encore l'universalité des soins médicaux seraient éliminés. On ne donne qu'à ceux qui sont dans le besoin. Mais il nous faudrait mobiliser

Suite p. 2

Services en français: le Yukon au premier rang

Alain Grenier

Services juridiques en français: le Yukon fait bonne figure devant les autres territoires et provinces anglaises.

Voilà du moins ce qui ressort d'une étude relative à l'emploi du français devant le tribunal territorial et que la ministre de la justice, Margaret Joe, s'appête à rendre publique.

«Le Yukon voulait savoir ce que «services en français» impliquait dans le domaine de la justice» explique Daniel Mathieu, directeur de l'Institut Joseph-Dubuc du Manitoba et responsable du rapport. Dans une analyse de soixante-dix pages, M. Mathieu conclut que la justice territoriale devra s'appliquer aussi en français, à toutes les étapes du processus judiciaire comme c'est le cas avec les lois fédérales. «Les infractions aux lois fédérales doivent être traitées dans la langue de choix de l'accusé de

la première comparution jusqu'au dernier droit d'appel» d'expliquer M. Mathieu devant des Franco-Yukonnais réunis à la salle communautaire en début d'été, précisant qu'il en est ainsi partout au Canada depuis 1979.

Au niveau territorial, c'est l'article 5 de la Loi sur les langues qui assure le service en français en cour à compter du 1er janvier 1994. «En 1994, ce ne sera plus seulement le code criminel (niveau fédéral) qui devra être bilingue mais toutes les lois territoriales» ajoute le chargé de rapport. Il sera dorénavant possible, par exemple, de faire rédiger son testament ou de divorcer en français, choses impossibles en ce moment au Yukon, même si l'on est francophone.

En plus d'affirmer que tout ce qui touche le code criminel peut être traité en français, le rapport indique comment les

Suite p. 2

L'Aurore boréale se distingue

L'Aurore boréale s'est distinguée avec deux prix d'excellence et une première mention qui ont souligné la qualité des contenus rédactionnel et graphique du journal, dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de l'Association de la presse francophone. L'Aurore a décroché le premier prix pour l'éditorial intitulé «Dans l'océan trompeur où chantait la sirène» (C. Girard) paru en septembre 90. Elle a aussi reçu le premier prix pour la photo intitulée «Entre les deux mon coeur balance» publiée en février 90. Enfin l'Aurore a récolté une première mention pour le meilleur article sur la francophonie "La vie sans le Québec". Ces prix ainsi que plusieurs autres ont été offerts dans le cadre d'un concours visant à encourager l'amélioration du produit présenté aux lecteurs et de reconnaître les efforts des plus méritants.

Pour la sixième année, Le journal La Liberté du Manitoba a remporté le titre de journal de l'année décerné par l'APF.

Suite Reform Party

une formidable armée de fonctionnaires afin d'effectuer les recherches à savoir qui est admissible et qui ne l'est pas. Ça va être beau. Le Premier Ministre Bourassa du Québec a déjà tenté ce petit système dans sa province. On a appelé les fonctionnaires les Bouboumacoutes en faisant référence aux tontons macoutes d'Haïti. Au lieu de démasquer les fraudeurs, on a plutôt créer un climat de tension social sans égal. Ça en valait bien la peine.

Enfin pour en finir avec le domaine fiscal, le *Reform Party* propose que les évasions fiscales et subvention de toute sortes soient éliminées surtout pour les entreprises. De toute évidence, les Réformistes n'ont pas osé regarder ce qui se passe dans l'Ontario de Bob Rae, pourtant néo-démocrate, qui est complètement incapable de suivre son programme électoral. Les industries sont importantes pour l'économie d'une région mais la plupart ne sont pas liées à la vie à la mort avec les gens de ces régions; elles peuvent aussi plier bagages. Il ne s'agit pas de courber l'échine devant elles mais à tout le moins reconnaître qu'elles ont un rôle à jouer, celui du profit, et que l'on peut imposer des contraintes à ces entreprises mais dans une certaine limite; les investisseurs étant probablement les êtres les plus susceptibles au monde.

Le *Reform Party* tient également à changer les institution du Parlement à Ottawa. Comme tout bon parti de l'Ouest, les réformistes croient en un Sénat élu, efficace et égal soit le triple E. En effet, selon eux, le Sénat devrait être élu par la population, devrait avoir un poids aussi important que la Chambre des communes, donc efficace et enfin les provinces devraient avoir un nombre égal de sénateurs, un peu comme au États-Unis où le Rhode Island

et la Californie ont un même nombre de sénateurs. Il est clair que cette position va à l'encontre des intérêt de l'Ontario et du Québec. Voilà encore une situation où le Québec se trouverait noyé dans un système où le principe de l'égalité des provinces est sacro-saint. Et que dire de la puissante Ontario qui verrait son économie ralentie au profit des autres provinces, notamment celles de l'Ouest.

Mais qu'en est-il vraiment de cette égalité des provinces? Sont-elles déjà toutes égales au sein de la fédération canadienne? Ceux qui prétendent que oui se mettent le doigt dans l'oeil jusqu'au coude. En commençant par Terre-Neuve et son Premier ministre. On sait que durant l'épopée du Lac Meech, Clyde Wells s'est fait le défenseur par excellence de ce principe. Pourtant, sa province est entrée dans la fédération canadienne en 1949 qu'à certaines conditions comme le paiement de son énorme dette, la garantie de pouvoir gérer la pêche en haute mer, etc... Peut-on de façon réaliste affirmer, sans grimacer, que l'Île-du-Prince-Édouard est l'égale de l'Ontario? Soyons sérieux, que Diab! Bien entendu, il n'est pas question, aux dires du programme même du *Reform Party*, de statut particulier pour aucune province y compris le Québec. Les provinces étant toutes égales, la notion de deux peuples fondateurs ne collent plus à la réalité canadienne, toujours selon ce parti. Hormis la question des Nations autochtones que nous avons toujours volontairement négligée, on veut éliminer une partie de l'histoire canadienne et confiner le fait français au Québec, un point c'est tout: hors Québec point de français! Non seulement fait on fi de l'histoire (d'ailleurs il y a lieu de se demander comment peut-on prétendre vouloir bâtir un pays neuf alors que l'on rejette sa

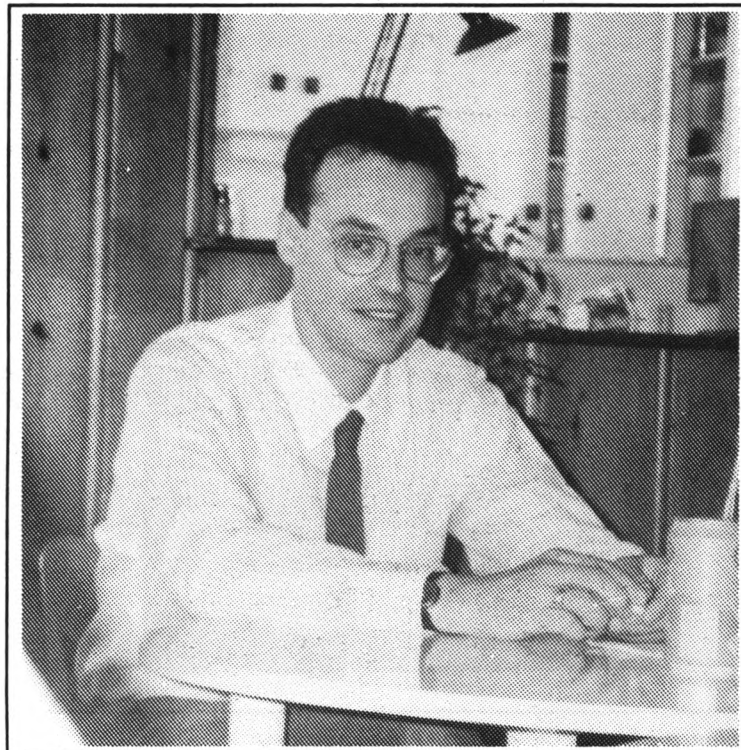
propre fondation) mais également de la réalité actuelle. Croit-on vraiment, au sein du *Reform Party*, qu'une fois ce gouvernement en place, et une fois qu'il aura aboli la Loi sur les langues officielles (c'est dans son programme) que le million de francophones et d'Acadiens vont soudainement cesser de se battre pour la reconnaissance de leurs droits les plus fondamentaux comme celui de l'éducation? Que ce million va décider de s'assimiler, résigné?

Le *Reform Party* souhaite

que la langue et la culture soient de compétence uniquement provinciale. Il n'y a pas de quoi se réjouir advenant une telle perspective, puisque l'on sait qu'historiquement les provinces ont toujours traité les francophones de façon plutôt cavalière. Les seuls à ne pas craindre une telle éventualité sont les Anglophones du Québec puisqu'ils savent qu'ils sont solidement bien en place, avec des institutions bien à eux, et qu'ils sont les bienvenus dans

la province, comme tous les autres Québécois et Québécoises.

Il ne faut pas se leurrer, malgré l'attraction que peut avoir le discours réformiste, il demeure néanmoins totalement irréaliste au point de vue fiscal, irrespectueux pour les francophones et Acadiens du Canada et fondamentalement anti-Québec puisqu'il ne cherche qu'à le faire entrer dans le rang, comme toutes les autres provinces.



M. Daniel Mathieu

Suite Mathieu
services territoriaux doivent être préparés pour janvier '93. L'auteur de l'étude ne cache d'ailleurs pas son étonnement devant ce qu'il appelle «les idées plus ouvertes du gouvernement du Yukon». «En matière de services en français, explique Daniel Mathieu, le Yukon est plus avancé que n'importe où ailleurs au pays. Le gouvernement évalue les besoins [des francophones] trois ans avant l'entrée en vigueur de la loi alors qu'au Manitoba, province bilingue selon la Constitution, on se plaint encore du manque de service». On sait que dans les Territoires du Nord-Ouest, l'entrée en vigueur du bilinguisme ne se fait pas sans heurt «parce qu'on ne s'est pas préparé» de commenter M. Mathieu. Où en est donc la mise en place des services en fran-

çais au Yukon? Toujours selon le chargé d'étude, la traduction de certaines lois reliées aux tribunaux est commencée. Il en est de même avec la bilinguisation des formulaires. Certaines lois ont aussi été modifiées, notamment celle sur le jury, permettant ainsi la réunion d'un jury français. Enfin, on a commencé à élaborer une liste des employés pouvant parler français.

L'étude a été réalisée l'hiver dernier à l'intention du ministre de la justice. L'Aurore boréale a tenté à plusieurs reprises d'obtenir des commentaires de la ministre Joe ou de son bureau, mais en vain.

Daniel Mathieu est le directeur de l'Institut Joseph-Dubuc, un centre de ressources et de traduction de la *common law* en français du Collège Universitaire de Saint-Boniface au Manitoba.



Un super grand coeur, ça se montre.

Imaginez un pays où donner est un geste naturel, quotidien. Où malgré des horaires chargés, on trouve moyen de consacrer temps et argent aux autres. Où le geste qui aide va au-devant des besoins. Imaginez la satisfaction de faire partie de ce monde. Un super grand coeur, ça se montre!



La générosité réinventée

Un programme national qui nous invite à donner temps et argent aux causes de notre choix



Avis de demande de service aérien

No 910767 au rôle
Dossier no M4205/F100-3-1
Garry Boklashuk, Gord Sherman et Ted Stenton, une société de personnes exerçant son activité sous le nom de Fast Track, a présenté une demande à l'Office national des transports du Canada pour une licence afin d'exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points de Edmonton (Alberta), Whitehorse (Yukon), Yellowknife et Inuvik (T. N. O.) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe E.
Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le 16 septembre 1991. Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.
Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messenger, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec), K1A 0N9, ou par télex 053-3615 ou par télécopieur (819) 953-8949.

Lorne Mountain Electrical Services

Promoteur d'énergies douces
Système d'énergie alternative

Distributeur agréé
pour Soltek Solar Energy Ltd.
Appelez Bob Tate au 667-7192

Le plus beau métier du monde

D'après Henri Bergeron, président de la Fondation Donatien Frémont, le métier de communicateur est le plus beau du monde. Et avec nos bourses d'études, c'est plus facile d'acquiescer la formation voulue. Demandez les détails à votre journal.



Fondation Donatien Frémont, Ottawa

Éditorial

Mais les écrits restent

Dans l'été finissant, les épilobes émus impressionnent les derniers visiteurs. Certains d'entre eux quittent le territoire sans être revenus de la surprise que leur ont causée les conversations de nos enfants. Comme si la langue de Molière ne pouvait survivre aux longs hivers... Les francophones ont pourtant des racines ici comme partout ailleurs au Canada. Ils sont tenaces comme du pissenlit mais fleurent encore le lys. Peu de personnes semblent le réaliser; il ne faut toutefois pas s'en surprendre puisque beaucoup de Canadiens semblent ignorer que le Yukon est au Canada!

Cet automne, un heureux événement soulignera de façon indélébile cette présence française en sol yukonnais: la parution du roman historique, «Un jardin sur le toit», suivi d'une traduction anglaise et de l'album communautaire.

On en a beaucoup parlé, semble-t-il, mais il y a encore tant à dire!

Le défi était de taille et le projet parrainé par l'Association franco-yukonnaise a été mené à bon port. Mais cet ouvrage demeure avant tout une réalisation communautaire, et tous ceux et celles qui ont eu le goût d'y participer ont de quoi être fiers... Ne sont-ils pas d'ailleurs nés d'une race fière? Les gens d'ici ont contribué à l'histoire du territoire et «Un jardin sur le toit» relate

noir sur blanc cette contribution dont nous pouvons tous et toutes nous enorgueillir. Le lancement de notre livre sera, nous l'espérons, une reconnaissance publique de notre différence intimement liée au grand tout historique. Ce livre n'est pas une fin en soi, il doit venir stimuler l'intérêt que nous portons à nos origines. Cet intérêt doit grandir et est le plus bel héritage que nous puissions laisser à cette génération qui fréquente l'école française portant le nom d'une pionnière.

Sur les tablettes des bibliothèques, à l'école ou à la librairie, ce livre témoignera de notre présence à tous et à toutes. Il légitimera nos mots, expliquera notre vivacité. Ces pionniers qui ont chanté *À la claire fontaine* sur les sentiers enneigés ne savaient pas qu'un jour il serait possible d'entendre ces chants à la radio, de lire ces mots dans un journal ou de se faire servir en français à l'hôpital. N'est-ce pas notre devoir à tous et à toutes d'honorer la mémoire de ces derniers et de ces dernières, en nous respectant et en demeurant nous-mêmes. Ces gens d'un autre siècle en quête d'or ignoraient qu'il existerait un jour des moyens pour demeurer Canadiens-français et Canadiennes-françaises. La publication de cet ouvrage confirme maintenant que nous avons les outils pour le faire. C'est une question de responsabilité historique.

Cécile Girard

L'Aurore boréale

L'Aurore boréale est publiée par l'Association franco-yukonnaise. Les demandes d'abonnements, les avis de changements d'adresse et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante:

L'Aurore boréale
C. P. 5205, Whitehorse
Yukon, Y1A 4Z1
Tél.: (403) 667-2931 Fax: (403) 668-3511

Le journal est un mensuel qui publie le troisième vendredi du mois et son tirage est 1, 000 exemplaires.

Il n'y a pas de publication en juillet.

L'Aurore est membre de l'Association de la presse francophone
Rédactrice en chef: Cécile Girard

Les journalistes et correspondants au journal sont bénévoles. Les textes, articles et rubriques publiés dans nos pages, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Correspondant à Ottawa: Yves Lusignan

La publication de ce journal est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Les lettres à l'éditeur sont les bienvenues!

Toutefois pour être considérées dans la chronique du courrier les lettres devront être dûment signées et inclure l'adresse du signataire. La rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de la raccourcir ou en corriger l'orthographe.

L'Aurore boréale n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci ne reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

Courrier

Chantons le bilinguisme

La décision de la direction des *Blue Jays* de Toronto de ne pas faire chanter l'hymne national dans les deux langues officielles lors du récent Match des étoiles m'a profondément troublé. Il s'agissait d'un événement international, télévisé non seulement aux États-Unis et dans d'autres pays mais aussi partout au Canada, sur les réseaux francophones et anglophones.

Qu'en est-il, aux yeux du pays et du monde de notre engagement à l'unité nationale, du caractère distinct du Canada, pays de bilinguisme et de multiculturalisme, de notre modèle de tolérance et d'équité? Nous devrions considérer nos deux langues officielles comme un atout majeur, et non pas une source d'embaras. Notre patrimoine national comprend deux grandes langues et deux grandes cultures à l'échelle mondiale. Nous pouvons faire de la diplomatie en français et en anglais; nous pouvons produire des pièces de théâtre, des films et des émissions télévisées en français et en anglais; nous pouvons écrire des romans et de la poésie en français et en anglais; nous pouvons nous

montrer hospitaliers et nous occuper du tourisme et des congrès en français et en anglais; et oui, nous pouvons chanter en français et en anglais. Si nous mettons de côté notre peur et notre étroitesse d'esprit, nous pourrions utiliser ces atouts dans l'intérêt économique, social et politique du Canada et du monde.

À moins de faire preuve de plus de courage et de leaders-

L'éducation en français

L'école étant le véhicule privilégié de la culture et de la langue, il est important de savoir quelles sont les conséquences d'envoyer votre enfant dans une école ou une garderie d'une culture et d'une langue différente de celle de la maison.

Vous voulez probablement que votre enfant devienne bilingue. Pour bien apprendre l'anglais, c'est à dire sa langue seconde, votre enfant doit avoir acquis une bonne maîtrise de sa langue maternelle. Les minorités n'auront de chances égales que dans la mesure où elles pourront maîtriser leur langue maternelle et subseqüemment leur langue seconde, celle de la majorité. En ce sens, le rôle de l'école de la minorité est d'offrir une instruction efficace de la langue française. C'est d'ailleurs uniquement dans ces conditions que les

hip, non seulement en ce qui concerne le gouvernement mais aussi le monde des affaires, le divertissement et les sports, ce pays ne pourra pas survivre. Célébrons les grandes et nombreuses qualités qui nous unissent en tant que nation, au lieu de nous retirer dans des ghettos provinciaux et régionaux.

Warren Allmand, député
Critique de l'opposition officielle. Langues officielles.

membres de la minorité peuvent aspirer à un degré élevé de bilinguisme étant donné l'appui et la valorisation manifestes dont bénéficie la langue de la majorité. Vous voulez sûrement que votre enfant réussisse à l'école. Les statistiques prouvent qu'en général, les francophones de milieux minoritaires éduqués en français réussiront tout aussi bien sinon mieux les examens d'anglais de 12e année que les anglophones!

Il serait donc important, si vous voulez que vos enfants conservent leur culture en plus d'avoir l'avantage du bilinguisme, de choisir l'éducation en français. Les francophones sont en minorité au Yukon et notre survie est en danger. Si nos jeunes n'étudient pas en français, l'assimilation les guette!

Luc Laferté, permanent
Bureau de parents

Fenêtre ouverte

SUR LES ACTIVITÉS DE L'AFY

Mot de la présidente

Flo Leblanc-Hutchinson

En 1988, le gouvernement du Yukon reconnaît officiellement que la francophonie constitue une valeur fondamentale de l'identité canadienne en adoptant sa Loi sur les langues. De cette loi découlent une série de services en français qui seront disponibles à compter du 1er janvier 1993 dans certains ministères du gouvernement territorial.

Maintenant que le gouvernement du Yukon a clairement indiqué qu'il désire soutenir le développement de la communauté francophone en lui offrant des services dans sa langue, il est essentiel que nous nous prévalions de nos droits. La Loi sur les langues constitue un outil important de développement communautaire pour les francophones d'ici.

Mettons-la à notre service!

Il est important que chaque francophone prenne la responsabilité de faire vivre sa langue et sa culture pour assurer la vitalité de notre communauté à l'aube des années 2000... 1993 n'est pas loin. Pensons-y bien!

Le projet autochtone II

Depuis quelques années l'Association franco-yukonnaise prend de plus en plus conscience de l'importance d'entretenir de bonnes relations avec les autres communautés du Yukon plus particulièrement les communautés autochtones. Comme dans toute relation qui se respecte, il importe d'abord de chercher à se connaître mutuellement davantage.

Voilà pourquoi l'AFY a procédé l'été dernier à une étude sur les façons par lesquelles les communautés autochtones et francophones pourraient concrètement se rapprocher. On a d'abord identifié des moyens pour sensibiliser la communauté francophone à la question autochtone puis nous avons rencontré plusieurs représentants des Premières Nations.

Cet été nous poursuivons le projet amorcé l'été dernier. Afin de bien cerner les besoins et les perceptions de la communauté francophone, un sondage fut envoyé par la poste à tous les membres de l'Association (D'ailleurs, il est encore temps de renvoyer le vôtre si ce n'est déjà fait.). Les résultats de ce questionnaire vont nous permettre de sonder le terrain en vue de l'élaboration de la politique de l'AFY sur les relations communautaires (pluralisme) visant à améliorer les relations entre les francophones et les autres groupes ethno-culturels du Yukon.

Éducation

Luc Laferté

Camp de plein air

Le Bureau de Parents organise présentement un camp de plein air au lac Braeburn pour les enfants francophones. Ce camp est rendu possible par le ministère de l'Éducation du Yukon. Il est toujours possible d'inscrire vos enfants pour le séjour du samedi 17 au jeudi 22 août.

La Garderie

La Garderie procèdera bientôt à l'agrandissement de son local situé derrière l'École

Émilie-Tremblay. Une subvention de 5 000 \$ du Community Development Fund nous permet d'obtenir les plans et la consultation auprès de spécialistes. Une autre demande de subvention nous procurera l'argent nécessaire à la construction. Comme nous l'avions annoncé le printemps passé, de nouvelles places seront disponibles cet automne. Nous cherchons une solution pour accommoder les parents qui auraient besoin du service dès septembre. Il y a 14 places présentement et nous attendons plus d'enfants.

Socio-culturel

Carole Trottier

Les vacances maintenant terminées, les activités socio-culturelles reprendront de plus belle dès septembre, avec, bien entendu, les cafés-rencontres tous les vendredis soirs.

Erik's Video

Il est maintenant officiel que la section de vidéocassettes déménagera chez Erik's Video au centre-ville dès le début septembre. Cette décision a été prise suite à un sondage mené auprès de la communauté

francophone où 85 % des répondants ont privilégié Erik's Video.

Chargé.e de projet

Le poste de chargé.e de projet pour la promotion des produits culturels français a paru dans les journaux locaux et il est maintenant clos. Les entrevues se dérouleront la semaine prochaine. Bonne chance aux trois candidats.

Responsable des Cafés-rencontres

Le poste de responsable des cafés-rencontres est ouvert

jusqu'au 23 août, il s'agit de 8 heures par semaine dont 5 qui doivent être effectuées le vendredi soir. Information Carole au 668-2663

Ainé.e.s

Un poste de représentant au sein d'un comité de travail devant mettre sur pied la Fédération nationale des ainé.e.s francophones a été offert à nos ainé.e.s yukonnais.e.s

Sous peu, nous serons en mesure de révéler le nom de l'heureuse personne qui représentera le Yukon.

Communication et économie

Alain Grenier

C'est fait! Notre demande de licence en vue de permettre à l'AFY de diffuser, à Whitehorse, le signal de la radio française de Radio-Canada, a été déposée auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.). C'est donc une étape importante qui vient d'être franchie dans ce dossier important pour la communauté et la survie de la langue fran-

çaise au Yukon. Du côté de Radio-Canada, on nous indique que l'achat de l'équipement est presque complété. On croit que l'installation à Whitehorse pourra s'effectuer en début d'automne.

Dans un autre champ d'activités, le comité des communications doit se réunir dans les derniers jours de l'été autour du futur dépliant de l'AFY. Un premier prototype bilingue devrait alors être présenté aux membres du comité.

Enfin, du côté de l'écono-

mie, la réalisation d'un premier annuaire des gens d'affaires et services en français au Yukon se poursuit. La Chambre de commerce de Whitehorse nous a déjà assuré de sa collaboration et nous poursuivons la cueillette des données. À cet effet, si vous connaissez des entreprises où travaillent des francophones ou tout endroit au Yukon où il nous est possible d'obtenir un service en français, communiquez sans plus tarder avec nous!

Des services en français naturellement

Jeanne Beaudoin

Services en français,

Le comité consultatif sur les services en français, formé de trois sous-ministres de gouvernement territorial, de trois représentants de la communauté, du directeur du Bureau des services en français et de l'agente de liaison de l'AFY, a tenu une réunion le 19 juin dernier. La réunion visait à faire une mise au point sur l'évolution des démarches relatives à l'implantation des services.

Lors de cette réunion, l'AFY a présenté un document de réflexion dans lequel elle identifie clairement l'importance que les services mis en place

soutiennent le développement de la communauté. On y suggère que les secteurs les plus névralgiques pour la francophone, ceux que la communauté a elle-même identifiés comme étant prioritaires (éducation, services sociaux, santé et justice), aient préséance sur les secteurs non prioritaires et qu'ils soient traités d'ici juin 1992. Une fois que les plans de services de ces secteurs auront été définis en entiers, les secteurs non prioritaires pourront être traités à leur tour.

L'AFY a fait ces suggestions suite aux consultations qu'elle mène auprès de la francophonie depuis maintenant plus de deux ans.

La communauté franco-

phone sera consultée de nouveau quand les plans de services dans chacun des ministères «prioritaires» auront été élaborés.

Par ailleurs, le projet étudiant visant à rapprocher les communautés francophones et autochtones va bon train. Mentionnons également que l'AFY siège depuis mai dernier à un conseil yukonnais des relations interraciales. Le mandat du conseil est d'améliorer les relations interraciales au Yukon et de réduire le phénomène du racisme au moyen de campagnes de sensibilisation et de programmes éducatifs. Si la question vous intéresse on vous attend.

Carrières en communication

Les communautés francophones hors Québec recherchent toujours des communicateurs. Pour travailler dans ses journaux et dans tous ses médias, ainsi que dans ses organismes.

Si vous cherchez une carrière passionnante, pensez-y! Nous voulons d'ailleurs vous aider. Demandez à votre journal les détails sur notre programme de bourses d'études.

Fondation Donatien Frémont, Inc.



La Politique éditoriale de l'Aurore boréale

L'Aurore boréale: son but:

L'Aurore boréale est un média francophone fondé et établi à Whitehorse, au Yukon. Reflet de sa communauté, l'Aurore boréale défend et promeut les droits des Franco-Yukonnaises et Franco-Yukonnais dans la liberté d'information et le respect de tous les individus. Par la qualité et le choix de son information, il contribue à donner aux Franco-Yukonnaises et Franco-Yukonnais un goût de vivre, d'agir et de bâtir commun.

Ce but, l'Aurore boréale le réalise:

- 1) en faisant la promotion, de façon créative, de la langue française et de la culture franco-yukonnaise;
- 2) en diffusant de l'information générale concernant la francophonie yukonnaise et la francophonie dans son ensemble;
- 3) en reflétant une position de journal d'action communautaire;
- 4) en ayant un point de vue non-sexiste et non-raciste.
 - 4.1) en adoptant des positions fondées sur des faits réels et sans équivoque.
 - 4.2) en ne diffusant aucune information d'ordre diffamatoire ou haineuse;
- 5) en offrant, s'il y a lieu, des reportages critiques mais constructifs sur les institutions, les associations et les organismes appartenant à la francophonie ou autres, sans exception, compte tenu des principes découlant d'une éthique de l'information en milieu minoritaire.
- 6) en se servant de l'aide de pigistes locaux ayant un plus grand accès à l'information à cause de spécialités auxquelles ils se consacrent.

Politique rédactionnelle

7) Les éditoriaux, articles et toutes autres formes de reportages, y compris les lettres à l'éditeur doivent être signés par leurs auteurs.

7.1 Les articles devront être signés avec une spécification du type de texte ou de la collaboration lorsqu'il s'agit d'un auteur invité. Ces spécifications sont:

- reportage de...;
- compte-rendu de...;
- chronique de...;
- commentaire de...;
- critique de...;
- analyse de...;
- collaboration spéciale de....

7.2) L'Aurore boréale se dégage de toute responsabilité quant aux idées véhiculées par ses différents auteurs à l'exception de la page éditoriale et de la forme des textes telle que décrite par cette politique.

8) L'Aurore boréale doit publier des articles concernant l'actualité franco-yukonnaise (politique, culturelle, sportive, etc.).

8.1) Cette actualité doit concerner le territoire d'appartenance au journal (le Yukon) ou la francophonie en général, selon que l'actualité peut avoir une forme d'intérêt pour la population franco-yukonnaise.

8.2) L'Aurore boréale doit, en autant que cela est possible, proposer à ses lecteurs et lectrices une analyse des événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux, qui pourraient influencer la pensée et l'action des Franco-Yukonnaises et Franco-Yukonnais.

9) L'Aurore boréale doit privilégier le contenu traitant des thèmes suivants:

- communautaire;
- politique;
- social;
- éducation;
- culture;
- économie;
- environnement.

11) Les textes reçus à l'Aurore boréale doivent être signés, brefs et précis, dactylographiés et accompagnés si possible d'au moins une photo de circonstance.

11.1) Le directeur ou la directrice de l'Aurore boréale se réserve le droit de rejeter tout texte lui étant remis non dactylographié ou écrit de façon illisible.

12) Le directeur ou la directrice de l'Aurore boréale se réserve le droit de corriger et/ou de raccourcir un texte présenté pour une diffusion dans les pages de l'Aurore boréale.

12.1) Dans la mesure du possible, le directeur ou la directrice du journal préviendra l'auteur d'un article des changements majeurs apportés à son texte.

13) Le directeur ou la directrice peut refuser tout texte pour une diffusion dans les pages de l'Aurore boréale si le contenu dudit texte ne respecte pas la présente politique éditoriale et/ou rédactionnelle du journal.

Politique graphisme et photographie

L'Aurore boréale se doit d'illustrer ses propos à l'aide de photographies et/ou graphismes et d'en indiquer la source ou l'auteur. Les illustrations de notre mensuel doivent cependant se plier à certaines exigences. Ainsi, est exclu du journal:

14) Tout graphisme ou photographie représentant ou montrant des scènes de violence humaine à caractère sensationnel ou à caractère haineux ou obscène et/ou de mauvais goût.

Politique publicitaire

Suivant les règles des politiques rédactionnelles et de graphisme/photographie, la publicité vendue dans l'Aurore boréale doit aussi être contrôlée. Ainsi toute publicité de l'Aurore boréale:

15) doit être rédigée en français (ce qui n'exclut pas l'emploi de mots ou phrases tirées d'autres langues).

16) doit être consacrée à de vrais services ou produits (toutes formes de supercherie exclues).

17) ne doit encourager la violence ou toute forme d'obscénités.

18) doit respecter la personne, ses droits et sa dignité.

Enfin,

19) L'Aurore boréale se réserve le droit de limiter le pourcentage de vente de publicités à un même individu, groupe, entreprise ou gouvernement si elle le juge nécessaire.

Application de la politique

20) La politique éditoriale est appliquée conjointement par la direction du journal et le comité des communications de l'Association franco-yukonnaise.

Validité de la politique

21) Les changements amenés à cette politique devront être soumis, au minimum, au directeur ou à la directrice du journal avant leur adoption par le bureau de direction de l'AFY.

22) La présente politique doit être publiée dans le journal suivant son adoption par le bureau de direction de l'AFY et s'applique dès ce moment.

Prenez deux minutes pour nous écrire ou nous téléphoner!

Cette politique a été développée par le comité des communications de l'Association franco-yukonnaise.

Vos commentaires et suggestions seront grandement appréciés, avant le dépôt final à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en octobre prochain.

LA FRANCOPHONIE PAN-CANADIENNE

Résumés de nouvelles
tirées des journaux membres de l'APF

TERRITOIRES DU NORD-OUEST - Une motion a été déposée à la Chambre des communes le 4 juin dernier demandant au gouvernement d'envoyer une pétition à la Reine pour changer la devise canadienne actuelle pour qu'elle reflète la réalité canadienne. La motion a été déposée par le député de Restigouche-Chaleur, Guy H. Arseneault et spécifie que la devise devrait se lire «D'une mer à l'autre à l'autre».

Le député de Nunatsiak, Jack Anawak s'est dit d'accord avec la motion. Il a rappelé que le Canada est bordé par trois océans et que la côte arctique est la plus longue des trois. Malgré cela, indique-t-il, il est fréquent que les commentateurs de la radio et de la télévision d'État continuent de mentionner deux seuls océans. «Le territoire arctique canadien est le deuxième en importance après celui de l'URSS. Les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon représentent près de 40 pour cent de toute la surface du pays. Près de la moitié de la population du Nord du Canada sont des autochtones dans l'Arctique de l'Ouest et près de 85 pour cent de sont dans l'Arctique de l'Est», a-t-il ajouté.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST - Devant la crainte de l'assimilation, les Franco-Ténois menacent d'envoyer leurs enfants étudier dans le Sud. L'exigence répétée «le français comme langue première» ne semble pas émouvoir le gouvernement, malgré des pourparlers engagés depuis deux ans. La présidente de l'Association des parents francophones de Yellowknife (l'A.P.F.Y.) soutient que les discussions avec les responsables gouvernementaux au cours des dernières semaines ont piétiné à un tel point qu'il lui semble aujourd'hui impossible d'en arriver à un accord en dehors d'une salle d'audience. L'A.P.F.Y. se bat pour la création d'une commission scolaire indépendante, l'extension des programmes aux classes de septième et de huitième, l'embauche d'un troisième professeur et d'un assistant et l'achat de deux locaux préfabriqués. Le sous-ministre de l'éducation a indiqué qu'il ne reprendrait les négociations que lorsque l'A.P.F.Y. cessera son action judiciaire.

ALBERTA - En juin dernier, un rêve devenait enfin réalité alors que cinq étudiants de l'école Sainte-Anne graduaient, devenant ainsi les premiers francophones de Calgary à compléter leurs études en français. L'école compte 400 élèves, de la maternelle à la douzième année.

I.P.E. - Les organismes qui dépendent presque totalement des fonds du Secrétariat d'État doivent trouver des façons de diversifier leurs sources de financement au cours des prochaines années, estime le sous-secrétaire d'État du Canada, M. Jean T. Fournier, à l'occasion de la 16e Assemblée annuelle de l'APF. «Dans le contexte économique et fiscal que le pays traverse, un organisme qui dépend à ce degré de l'aide d'un niveau de gouvernement devient de plus en plus vulnérable» a déclaré M. Fournier. Ce dernier estime cependant qu'à court terme, il n'y a pas de raison de «prêcher le désespoir».

ONTARIO - Les organismes francophones hors Québec recevront 1.4 millions de dollars en 1991-1992 de la part du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes du Québec. Gill Rémillard a annoncé ces octrois dernièrement, en précisant que, malgré de sévères restrictions budgétaires, le gouvernement québécois tenait à faire la preuve de son soutien à la francophonie hors Québec. Dans l'Ouest canadien, l'aide accordée sera de 335 750 dollars pour la concrétisation de 44 projets dont un au Yukon visant une meilleure diffusion des produits culturels de langue française.

NOUVEAU-BRUNSWICK - Un journaliste anglophone qui couvrait la finale des Jeux de l'Acadie pour le compte du «New Brunswick Telegraph Journal» s'est excusé publiquement sur les ondes de la radio de Radio-Canada à la suite d'un article paru dans la section des sports de ce quotidien Néo-Brunswickois. Le correspondant avait conclu son article de l'édition du 29 juin 1991 en écrivant qu'il était ironique que les Jeux de l'Acadie ne se soient jamais déroulés à Caraquet, l'une des régions des maritimes les plus «infestées» d'Acadiens.

Du côté territorial

MAYO - Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le Conseil des Indiens du Yukon, la Première nation Na-cho Ny'a'k Dun et le gouvernement du Yukon ont terminé les négociations sur les principes de la première entente individuelle avec une Première nation du Yukon. L'entente a été signée le 21 juin dernier à la suite d'une séance de négociations intensives d'une durée de sept jours. Reconnaisant qu'il s'agit d'une étape importante en vue de régler les revendications territoriales au Yukon, les parties étaient déterminées à en arriver à une entente qui reflète les objectifs de cette Première nation et qui soit fondée sur les consultations menées auprès de la collectivité. L'entente sera rattachée à l'entente cadre finale de 1990 et deviendra l'entente finale pour la nation Na-cho Ny'a'k Dun. L'entente finale confère à la nation Na-cho Ny'a'k Dun des terres de règlement couvrant 1 830 milles carrés. Les Na-cho

Ny'a'k détiendront également les mines et minéraux sur 930 milles carrés de ces terres. L'entente sur le poisson et la faune prévoit une formule de partage du caribou et de l'original entre les autochtones et les non-autochtones. Les Na-cho Ny'a'k Dun contrôleront également les droits de chasse de subsistance des membres de la Première nation jusqu'à ce que des niveaux de conservation soient nécessaires dans leur territoire traditionnel.

WHITEHORSE - Le Premier ministre du Yukon, Tony Penikett, a condamné le gouvernement américain pour avoir ignoré la frontière internationale en vendant des baux de forage dans certaines parties de la Mer de Beaufort appartenant au Canada. «Un nombre de ces baux sont dans les eaux territoriales canadiennes au nord du Yukon» a dit M. Penikett. Le Département de l'intérieur américain a vendu 60 baux dans la Mer de Beau-

fort en juin dernier pour une valeur de 16 millions de dollars. Certains de ces baux se trouvent dans la zone disputée à l'est du 141e méridien. Le Canada et les États-Unis se disputent depuis des années sur l'endroit où se trouve la frontière entre les deux pays dans les eaux arctiques. Tony Penikett souhaite maintenant que la ministre aux affaires extérieures, Barbara McDougall, contestera auprès de Washington.

WHITEHORSE - Le département des arts et sciences du Collège du Yukon a reçu récemment 2 700\$ de Yukon Conservation Strategy afin de préparer une brochure sur le sentier qui encercle le Collège. Ce dernier, situé entre Whitehorse et Porter Creek, est en effet utilisé par les étudiants, les Yukonnais et les touristes. Le guide, qui doit être complété sous peu, devrait permettre à chacun de mieux profiter du sentier et d'apprécier la nature.

Notre voyage à Dawson

Les élèves de la classe de 5e et 6e années de l'École Émilie-Tremblay, nous ont envoyé des rapports de leur voyage à Dawson. Nous en publions quelques extraits.

Le musée

...Il y a là une boutique de souvenir, il vend des billets d'argent qui s'appellent des Dollars de Dawson.

Fieran

La visite à Midway Lodge

Quand tu visites Midway Lodge, il y a un chien, content, qui te lèche la main ou la figure.

Julie Hutchinson

La danse à Carmacks

Le nom de notre troupe de danse c'est "Les souliers dansants". Les petites chaussures sautent sur le plancher au son des cuillères...

Angelune DesLauriers

L'école Robert Service

Quand nous sommes arrivés à l'école Robert Service nous étions surpris... L'école est extrêmement plus grande que l'École Émilie-Tremblay.

Melannie Macias

Temps libre à Dawson

La plupart de nous avons acheté beaucoup de souvenirs.

Courtney Thériault

Les Gaslight Follies

Je vais vous parler du mélodrame. La police de montagne se fait voler son or et est accusée du crime... Je ne dis plus rien parce que tu iras peut-être voir cette pièce.

Terence Tait

Five finger Rapids

Après être parti de Whitehorse, je me sentais comme si ça faisait des années que je voyageais!

Eli Breen

À Dawson

Sur le chemin de Dawson, tu peux voir de belles montagnes et aussi des fleurs pleines de couleurs.

Philippe Albert

Les croquis

...Après avoir mangé un bon déjeuner, M. Shea nous a donné des cours sur le croquis architectural d'édifices de Dawson...

Dominique Sormany-Albert

La cabane de Robert Service.

...Nous sommes allés visiter la cabane de Robert Service. Nous avons entendu beaucoup de poésie : la création de Sam McGee et la mort de Dan McGrew

Frédéric Gill

Moose Creek Loodge

...Je te parle de Moose Creek Lodge. C'est une belle place pour acheter du manger, des souvenirs, prendre des photos et il y a un beau sentier pour relaxer. ...

Le sentier est coloré de vert, par les arbres et l'herbe.

Annick Jérôme

La mine

Domage, mais à cause de la pluie on ne pouvait pas visiter la mine!

Chris St.Amand

La nourriture

À Dawson on vend de la bonne nourriture, je veux dire partout Le problème à Dawson c'est que partout c'est cher.

Jérémy Bourreau

Le ruisseau Bonanza

Des touristes, des touristes, partout des touristes le long du ruisseau Bonanza. Un petit ruisseau passait sous nos yeux. On a cherché dans les montagnes de roches et de sable pour trouver des pépites d'or...

Gitane Ouellet

Parc Canada

Parc Canada possède 25 édifices (à eux-mêmes). Ils les achètent pour conserver les vieilles choses et d'autres ils les réparent pour qu'elles restent en bon état.

Jasmine Paradis

Le Dôme

Le Dôme est très beau. C'est à peu près à 15 minutes de Dawson et si vous aimez les maringouins il y en a des milliers.

Cristopher Griffiths

La batée

Il y a un élève dans la classe de 5e qui s'appelle Jérémy et il a trouvé une grosse pépite d'or.

Élizabeth Nadeau

L'alphabétisation au Yukon

Après avoir reçu le dépliant d'information sur l'alphabétisation et les signets annonçant le sondage téléphonique, plusieurs personnes nous ont contactés afin de savoir si le projet était bel et bien commencé. Y-a-t-il des sessions de formation pour les personnes intéressées à devenir tuteur ou tutrice en alpha? Est-il possible de prendre des cours pour améliorer la rédaction du français?

En réalité ma principale fonction en tant que coordonnatrice du projet de pré-alphabétisation est une sorte de travail de "défrichage": je dois tenter de découvrir s'il y a, au Yukon, des francophones dits "analphabètes", c'est-à-dire ayant moins d'une neuvième année de scolarité. Il faut savoir combien il y a d'analphabètes francophones et combien parmi eux aimeraient prendre des cours pour améliorer leur capacité de lecture et d'écriture. Quel genre de cours les intéresserait: un cours à temps plein donné dans une institution scolaire ou un atelier d'apprentissage plus individualisé et plus informel avec un tuteur

à raison d'une fois ou deux par semaine? Si des cours sont planifiés, quand vont-ils commencer? Le sondage téléphonique, qui est maintenant terminé, avait pour but de fournir les réponses à ces questions.

Maintenant que les chiffres sont disponibles, il s'agit d'en faire l'analyse pour ensuite faire des recommandations. L'analyse de besoins doit faire part du genre de service que nous devrions établir pour les apprenants et les apprenants. Elle doit trouver une façon de former des alphabétiseurs, en plus de trouver des modes et sources de financement pour assurer la continuité de ce projet, tout en suggérant s'il est nécessaire ou non d'engager une personne qui serait responsable de la coordination du projet.

Toutefois, avant de faire les recommandations, j'aimerais avoir l'avis des Franco-Yukonnaises et Franco-Yukonnais sur le sujet. Il y aura, pour tous ceux et celles intéressés par la question de l'analphabétisme, une soirée d'information sur le sujet. La rencontre se tiendra à

la salle communautaire le mardi 20 août à 19h.

Si vous désirez en savoir plus sur le sujet, nous donner votre avis ou nous faire part de vos connaissances, si vous souhaitez devenir formateur ou formatrice ou encore, si vous désirez vous trouver de l'aide pour améliorer vos capacités de lecture et ou d'écriture, c'est l'occasion idéale pour se rencontrer. D'autres sujets seront à l'ordre du jour, tels la possibilité de s'alphabétiser en français au Yukon, le projet d'une coalition yukonnaise pour l'alphabétisation (tous les groupes d'alphabétisation -anglophones, francophones et autochtones-aimeraient se regrouper afin de concentrer les efforts et obtenir des résultats plus efficaces).

Enfin lors de cette rencontre, il me sera possible de déterminer s'il y a lieu ou non de créer un "comité d'alphabétisation" en français, qui assurerait la poursuite des activités au-delà de la phase pré-alphabétisation.

Geneviève Légaré

Directement d'Ottawa

Audrey McLaughlin,
députée fédérale du Yukon à Ottawa

Nous devons écouter les Canadiens

Du 7 au 10 juin, douze Canadiens ont pris part à un forum unique à l'initiative de Maclean/CTV. Choisis en fonction de leurs opinions divergentes, les douze ont cherché à déterminer s'ils pouvaient s'entendre sur une vision commune du Canada. L'animateur du groupe était un professeur de droit de Harvard, M. Roger Fisher, un pionnier de la théorie de résolution des conflits connu à l'échelle mondiale. M. Fisher utilise ce qu'il appelle la « négociation raisonnée », c'est à dire la recherche d'intérêts communs par opposition à l'échange d'idées préconçues. Des parties du forum ont été filmées par CTV et présentées récemment à l'émission «W5».

Les six hommes et femmes qui formaient le groupe provenaient de différents milieux. Carol Geddes, cinéaste et écrivain, a bien su représenter les gens du Yukon, tout comme l'avait fait Jeanne Beaudoin ancienne présidente de l'Association franco-yukonnaise à l'occasion d'un forum antérieur de Radio-Canada. Selon la firme Decima Research, qui a contribué à la sélection des participants, on pouvait ranger ceux-ci dans l'une ou l'autre des catégories suivantes: fédéraliste en ayant ras le bol (et désireux d'apporter des changements fondamentaux au système existant), fédéraliste du Québec, fédéraliste convaincu, artisan de la paix (à la recherche de compromis) ou séparatiste à tous crins.

Le groupe n'est peut-être pas parvenu à réécrire la constitution, mais il a réussi à mettre au point une vision commune, une déclaration de principes nationaux et certains détails d'une fédération renouvelée.

Voici certaines de ses recommandations : intensifier l'éducation et les voyages afin de promouvoir une meilleure compréhension entre les deux cultures; prendre davantage de vacances au Canada; encourager la production de magazines bilingues; créer plus d'emplois; venir en aide aux défavorisés; élargir et cibler la recherche-développement à caractère stratégique; améliorer la coopération économique locale; instaurer un système parlementaire plus représentatif, qui pourrait comporter une représentation garantie des Premières Nations, un mandat à durée déterminée pour les députés, un Sénat élu, des élections à dates fixes, un régime de représentation proportionnelle, ainsi que l'établissement de normes nationales pour les programmes sociaux afin de satisfaire aux nécessités et droits fondamentaux.

L'une des révélations les plus intéressantes de la session a été l'attachement émotif ressenti à l'égard du Canada-le Canada actuel ou le Canada en devenir.

Essentiellement, ce que cet événement met en relief, c'est comme l'affirme le Nouveau Parti démocratique depuis le 20 juin 1990, lorsque j'ai proposé pour la première fois la tenue d'une assemblée constituante : il faut que les Canadiens participent directement à l'orientation future de ce pays.

Sur les 181 mémoires reçus par le Comité Beaudoin-Edwards, 158 étaient en faveur d'une constituante, et pourtant le Comité, sauf en ce qui concerne le rapport minoritaire, n'a avancé aucune recommandation en ce sens.

Le rapport de la Commission Spicer, qui a fait tant de bruit, est imprécis à ce sujet, quoique son président, Keith Spicer, se soit fermement prononcé en faveur d'une constituante.

Les Conservateurs et les Libéraux fédéraux devraient revenir sur leur décision de rejeter la tenue d'une assemblée spéciale de Canadiens qui se pencheraient sur les problèmes constitutionnels du pays.

Que doivent donc faire les gens pour qu'on les écoute? Je crois que la seule façon de construire un meilleur Canada consiste d'abord à écouter ses citoyens et à leur donner un rôle réel dans la détermination de son avenir. Aussi longtemps que le gouvernement continuera de concocter en secret des recettes constitutionnelles qui font fi des vues des Canadiens sur l'économie, l'environnement et les institutions nationales, une grave incertitude continuera de peser sur l'avenir du pays.

ALPHA-
YUKON

LIRE
ÉCRIRE
CALCULER
en
français

Recrutement
automne
1991

INFO: 668-2663



CHAMBRE DES COMMUNES

Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources

Le Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources est sur le point d'entreprendre une importante étude sur les secteurs de l'énergie et des mines au Canada afin de proposer des solutions réalistes aux défis que présentent le développement durable et la protection de l'environnement. Le Comité tient à s'assurer que les préoccupations de ces secteurs, qui sont si essentiels à la prospérité de notre pays, sont pris en compte lors des travaux préparatoires réalisés ici au Canada en prévision de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui doit avoir lieu au Brésil en juin 1992.

Le Comité procédera à une série de consultations auprès des représentants de l'industrie, des groupes intéressés et du public. Les particuliers et les organisations qui souhaitent présenter des mémoires indépendants en anglais, en français ou dans les deux langues officielles, sont priés de les faire parvenir à l'adresse suivante d'ici le 30 septembre 1991 : Le Greffier, Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources, pièce 619, édifice Wellington, Édifices du Parlement, Ottawa (Ontario) K1A 0A6. Tél. : (613) 996-1505, téléc. : (613) 996-1962.

Des informations additionnelles sur la nature de l'étude ainsi que sur l'horaire des réunions qui auront lieu à Ottawa peuvent être obtenues auprès du greffier du Comité.

Le Comité se réserve le droit de rendre publics les mémoires.

Le président,
Al Johnson, député

La pollution : les résultats inquiétants d'une enquête du gouvernement ontarien.

Ottawa (APF): Sommes-nous plus exposés aux polluants à l'intérieur des bâtiments et dans nos domiciles qu'à l'extérieur? Sans aller jusqu'à tirer cette conclusion, c'est du moins ce que suggère une étude-pilote sur l'exposition des personnes aux polluants atmosphériques du ministère de l'environnement de l'Ontario, étude conduite à Toronto et dans les environs.

Entre juin et août 1990, les bénévoles ont recueilli 65 échantillons atmosphériques. Plus de 130 différents composés volatils ont été identifiés, dans les échantillons. Selon le rapport, la fumée de cigarette, la cire à parquet, la colle et les produits à polir les meubles ou

Le bulletin météo de Neptune

Grâce à la sonde Voyager qui a visité Neptune il y a deux ans, les météorologistes planétaires y observent des vents de 2 100 km à l'heure.

Sur terre les vents sont causés par la chaleur du soleil. Certaines planètes ont du vent à cause de la chaleur qu'elles dégagent et non à cause de celle

à rafraîchir l'air sont la source de nombreuses émanations plus ou moins nocives de particules volatiles. L'étude constate surtout que quantitativement, le taux de particules est plus élevé à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur, surtout dans les quartiers situés hors du centre-ville. On voit par ailleurs que le taux de particules dans l'atmosphère au bureau est presque aussi élevé que celui du domicile.

En conclusion, le rapport suggère qu'on ne se consacre pas assez à l'analyse de la pollution intérieure, puisqu'en moyenne, une personne passe 90 % de son temps entre la maison et le lieu de travail.

du soleil. Jupiter qui ne reçoit que 1/27e de la chaleur solaire que la terre reçoit mais qui émet de la chaleur interne a quand même une atmosphère très active. Saturne qui n'a que 1/90e de notre énergie solaire et qui n'a que très peu de chaleur interne, est beaucoup plus tranquille. Uranus avec 1/370e

- Tiens, un bonhomme de neige en plein bois !

- C'est ton champion de mari qui a piqué du nez.



Laissez les pros filer devant.
Prenez l'hiver à votre rythme.
Suivez la piste,
vous garderez la ligne !



À vous de jouer.

et pas d'énergie interne est encore plus calme. Alors comment expliquer que Neptune avec 1/900e de ce que nous recevons du soleil et une chaleur interne minimale puisse produire des vents si violents?

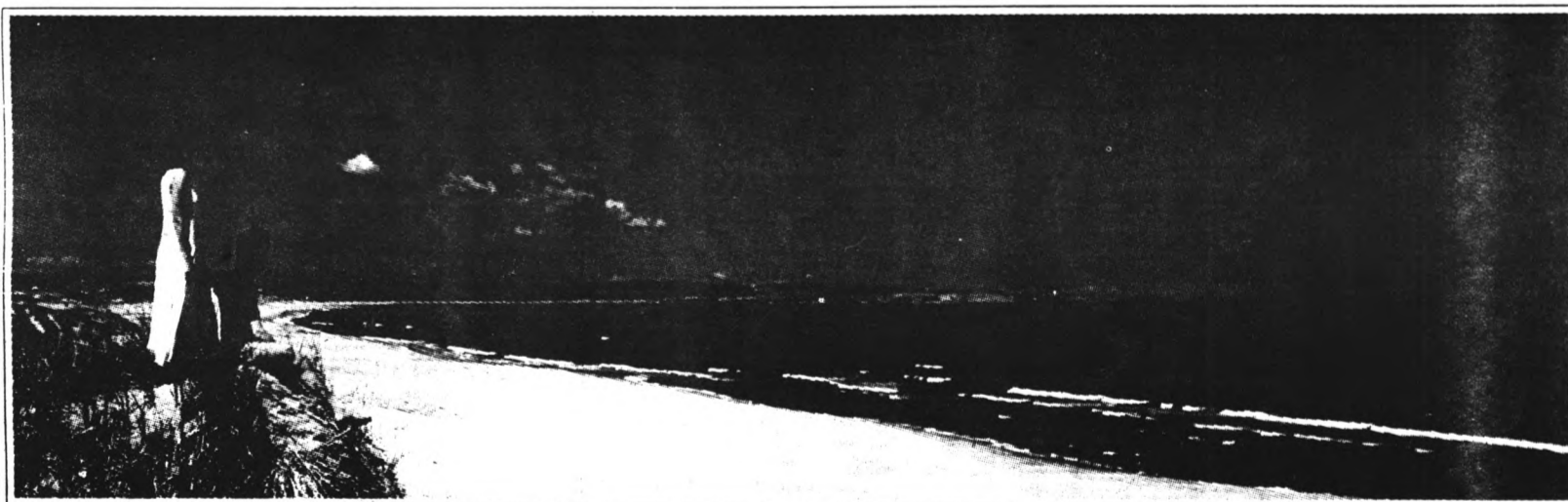
Neptune est constituée d'un centre dur entouré d'une épaisse couche de gaz. Puisque le

centre dur de la planète tourne assez rapidement, les gaz chauds qui s'élèvent vers sa surface, l'atmosphère perdrait de la vitesse par rapport au centre. Un peu comme une patineuse artistique qui rapproche ses bras de son corps pendant une valse va tourner plus vite, si elle les éloigne, elle va

ralentir. La différence c'est que les gaz ne sont pas reliés à la planète. Alors quand ils s'éloignent, le centre garde sa vitesse de rotation et les gaz ralentissent. C'est de là que vient la différence entre la vitesse du cœur et celle de la surface gazeuse.

Luc Laferté

Sur nos plages, les foules, les casse-croûte et les tous terrains brillent par leur absence.



Cette île bordée de plages immaculées de sable doux, on la surnomme «la terre bercée par les flots». C'est un endroit unique en Amérique du Nord.

L'Île-du-Prince-Édouard est un paradis de dunes sablonneuses émaillant les plages désertes à perte de vue. Chacune de ces bandes de sable niche entre des eaux bleu turquoise et des paysages qui vous sembleront des jardins inspirés par les contes de fées.

L'air même est imprégné d'un doux

romantisme faisant de cette île la destination privilégiée des nouveaux mariés et de tous les vacanciers fuyant le bruit et le rythme effréné de leur quotidien.

Son climat tempéré est idéal pour la natation, la pêche en haute mer, les randonnées en kayak et en canot, la pêche aux palourdes ou tout simplement pour se la couler douce dans un lieu de villégiature océanique ou dans l'un des «Gîte du voyageur» renommés.

Pour venir se détendre sur les plages de l'Île-du-

Prince-Édouard, déguster ses fruits de mer ou explorer son panorama, on peut prendre l'avion, l'auto ou le bateau. Adressez-vous à votre agent de voyages pour connaître les forfaits vacances de premier choix offerts dans une île unique au monde.

Pour de plus amples renseignements, appelez l'île au 1-800-565-0267, téléphoniste 60. Ou écrivez au Ministère du tourisme et des parcs, C.P. 940, Succ. 60, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, Canada, C1A 7M5.

**ÎLE-DU-
PRINCE-
ÉDOUARD**
CANADA
Une île unique au monde

C'est la loi

Le Trafic des stupéfiants

Marcel La Flamme

André Leperdu, jeune Québécois est arrivé au Yukon le mois dernier. Quelques jours après son arrivée, il s'est fait arrêter pour trafic de stupéfiants en application de l'article 4 (1) de la Loi sur les stupéfiants. Le trafic de stupéfiants est interdit, y compris toute substance que le trafiquant prétend ou estime être un stupéfiant.

L'histoire commença lorsque le pauvre André Leperdu,

se sentant seul un soir, est allé au bar le Kuta de Whitehorse. Après avoir joué au billard toute la soirée, il rencontre une très jolie fille, Josée L'Anjôleuse. Il l'invite dans sa chambre pour fumer un peu de marijuana. Avant de monter, André donne deux cigarettes de marijuana à Josée.

Rendue à la chambre, la jeune femme se révèle être une agente double de la Gendarmerie Royale du Canada. Elle arrête André pour trafic de stupéfiant. André proteste et

nie faire le trafic de la marijuana puisqu'il n'a donné que deux cigarettes en échange de faveurs sexuelles.

J'ai rencontré le pauvre André Leperdu dans sa cellule au poste de police. Il était complètement désespéré. Il ne pensait pas que donner de la drogue pouvait être qualifié comme trafic de stupéfiants. Pourtant, la Loi sur les stupéfiants est très claire à ce sujet et définit faire le trafic de la façon suivante: «Le fait de fabriquer, vendre, donner, ad-

ministrer, transporter, expédier, livrer ou distribuer un stupéfiant, ou encore de proposer l'une de ces opérations en dehors du cadre prévu par la présente loi et ses règlements. Le trafic de stupéfiants ne se limite pas seulement à la vente contrairement à l'opinion populaire. C'est une offense de nature criminelle très grave et elle est très sévèrement punie par les tribunaux. La peine maximale est l'emprisonnement à perpétuité.

Ici au Yukon, la sentence donnée pour trafic de stupéfiants varie. Les tribunaux considèrent plusieurs choses avant de donner leur sentences aux trafiquants: les antécédents criminels d'un individu, à savoir s'il a déjà été trouvé coupable d'offenses similaires, s'il s'agit d'un récidiviste la Cour sera très sévère; l'âge de l'accusé, son statut civil, s'il a des enfants, s'il a un emploi, et même son implication communautaire. La Cour considère aussi son éducation, la quantité et la nature du stupéfiant (drogue douce ou drogue forte).

André Leperdu en était à sa première offense criminelle, il n'avait aucun antécédent judi-

ciaire et dans son cas, il ne s'agissait que de deux cigarettes. Il plaida coupable à l'offense de trafic de stupéfiants et fut condamné à une amende de 250 \$ et 3 mois de probation. Il aura dorénavant un casier judiciaire ce qui pourra affecter ses chances d'obtenir un emploi et même de voyager car certains pays interdiront son entrée.

Maurice Lepoteur se trouvait dans la chambre d'hôtel lorsque la G.R.C. procéda à l'arrestation d'André Leperdu. On trouva en sa possession une pipe et d'autres objets utilisés pour fumer de la marijuana. La pipe contenait des résidus de Haschisch. Une simple trace de stupéfiant suffit pour qu'un individu soit arrêté pour possession de stupéfiants. Maurice Lepoteur le savait bien puisqu'il avait un dossier criminel très chargé, ayant été trouvé coupable de possession à six reprises et de trafic à cinq reprises. Il fut condamné à une semaine de prison et dû subir les conséquences de son geste.

La morale de ces deux affaires, les stupéfiants sont des substances interdites au Canada et la loi est très stricte à leur sujet.

Les sous noirs se font rares

Ottawa (APF): La pénurie de "sous noirs" que l'on connaît actuellement un peu partout au pays menace de s'aggraver si on en croit le vice-président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Jim MacEwen.

En effet, ses membres au service de la Monnaie royale canadienne à Winnipeg et à Ottawa se sont prononcés en faveur d'un mouvement de grève pour appuyer leurs revendications contractuelles.

Une grève pourrait se traduire par un ralentissement ou même d'une interruption de la production de monnaie au Canada. Les membres seraient en position légale de grève d'ici septembre.

Le Produit intérieur brut est à la baisse par rapport au mois d'avril

Ottawa (APF) Le produit intérieur brut du Canada a augmenté de 0,6 % seulement en mai dernier, alors que sa croissance avait été de 0,9% en

avril.

Par rapport au taux de croissance de 1990, on constate une baisse de 1%.

Certains secteurs accusent

une baisse de leur production, comme par exemple le domaine de la fabrication de navire et de matériel ferroviaire.

Augmentation du crédit hypothécaire

Ottawa (APF): Le crédit hypothécaire résidentiel a augmenté de 1,9 % en données nominales pour le premier trimestre de 1991, selon des chiffres de la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

La Société prévoit une tendance constante à la hausse du crédit hypothécaire résidentiel pour le reste de l'année et tout au long de 1992. Elle indique aussi que l'amélioration de la conjoncture causée par la baisse des taux d'intérêts est à la source de cette tendance.

Pour la directrice du Centre d'analyse de la Société, Rita Daniel, 1991 est une année propice à l'achat d'une première maison.

Marcel La Flamme

Preston Willis Leitch & Lackowicz
2093 2e avenue
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1B5

Téléphone: (403) 668-5252
Télécopieur: (403) 668-5251

AVON

Sylvie Paquin
Votre représentante
tél.: 668-7278

Gérante régionale: Mary Bazzaza 668-4443
Montréal • Paris • New-York • London • Tokyo

Des nouvelles différentes

Tous les jours, l'actualité nationale porte à conséquences pour les francophones vivant à travers le Canada. L'Agence de presse francophone suit pour vous les événements. Recherchez les textes signés "APF", dans votre journal.



CHAMBRE DES COMMUNES

Comité permanent des finances

Le Comité permanent des finances entreprend une étude importante du projet de loi sur le contrôle des dépenses ainsi que des mesures connexes annoncées dans le budget du 26 février 1991.

Le comité tiendra une série d'audiences publiques en septembre 1991 et, au besoin, se déplacera pour entendre les témoignages. Les particuliers et les organismes qui souhaitent comparaître devant le Comité sont priés d'en informer le greffier du Comité au plus tard le 9 septembre 1991. Le Comité recevra des mémoires jusqu'à la fin des audiences, mais les témoins devraient faire parvenir le leur au moins dix jours avant la date de leur comparution. L'adresse est la suivante: Le Greffier, Comité permanent des finances, pièce 639, édifice Wellington, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6. Tél.: (613) 995-9560, téléc.: (613) 996-1962.

Pour obtenir des renseignements sur l'avant-projet de loi du gouvernement, communiquez avec la division des services d'information, Ministère des finances, 19^e étage, L'Esplanade Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0G5. Tél.: (613) 992-1575.

Le Comité se réserve le droit de rendre les mémoires publics.

Le président,
Murray Dorin, député

Vu, lu, en français bien entendu!

Littérature

Deux petits cochons trop cochons!

de Béatrice Rover
Éditions Flammarion
31 pages
Critique de P. Dumont

J'ai beaucoup aimé l'histoire et mes enfants l'ont adorée. C'est l'histoire de deux petits extrêmement dégoûtants. À tous les repas, ils mangent salement: spaghettis partout sur la peau, purée dans les oreilles, sauce sur la queue! Malheureusement ces cochonneries n'intimident pas les loups affamés. Les cochonnets découvriront qu'il vaut mieux être rusé que crotté. «Deux petits cochons trop cochons» est un conte moderne magnifiquement illustré duquel se dégage une morale adaptée aux enfants.

La chasse à l'éléphant

de Richard Martineau
Edition Typo
198 pages
Critique de Sébastien Perreault

Malgré son titre à consonnance d'aventure, ce livre n'est pas un roman. C'est plutôt une description des babyboomers vus par un journaliste de la génération suivante. Dans un style mordant et rempli d'ironie, l'auteur tente de nous démontrer la difficulté qu'a la société québécoise à avaler cet énorme morceau que sont les babyboomers.

Il nous dépeint leur vie amoureuse, leurs goûts ainsi que les différentes espèces. Son ouvrage est exagéré à l'extrême. Il vaut mieux en être averti car sa prose n'est pas toujours tendre pour ceux qu'il compare à des éléphants.

Cinéma

De guerre lasse

de Robert Enrico
Critique de M.-È. Boucher

Nous sommes en 1942 dans la France du Maréchal Pétain. Jérôme, héros de la résistance française décide d'établir son quartier général chez Charles, son ami d'enfance. Pour être certain que ce dernier accepte cette entreprise risquée, Jérôme amène une magnifique jeune femme, Alice, pour lui servir d'appât. Tout se déroule comme prévu; Charles tombe amoureux d'Alice et permet les opérations de Jérôme. Mais voilà que ce qui était prévu devient trop lourd, trop pénible.

Ce film n'a pas la prétention d'inventer le concept du triangle amoureux mais il le définit d'une façon exquise. Derrière l'affreux massacre des Juifs, trois personnes font face à leur destin.

Tom et Lola

de Bertraud Arthuys
Critique de A. Grenier

Ce drame français raconte la découverte du monde par deux enfants de neuf ans qui vivent dans une bulle depuis leur naissance et qui rêvent de vivre dans ce qu'ils croient un monde pur, exempt de microbes: l'Alaska! Il est utile de préciser que ce film s'adresse à un public adulte. Les dialogues et la psychologie humaine sont réduits au minimum dans ce film un peu froid, parfois même curieux. Pour nous qui vivons au Yukon, la mince vision de l'Alaska qu'on y véhicule est trompeuse. Un bon film, sans plus.

musique

Les vilains pingouins

Critique de J. Brubacher

Québécois de charme, "Les vilains pingouins" ont débuté dans les clubs de Montréal avec une présence en scène exceptionnelle. Après avoir écouté leur microsillon bien attentivement, je me suis arrêtée aux paroles. Elles reflètent un sens de l'humour mélancolique. "Bon, ben salut salaud, j'penserai à toi quand y fera beau, j'espère que j'ten voudrai pas trop" ainsi que les chansons « Le train et Régime de fer », nous font réfléchir sur les malheurs du monde.

"Les vilains pingouins" ont une vitalité dans leur musique qui nous donne toujours le goût de danser. Ils ont aussi la capacité d'écrire des paroles qui font aimer la langue française.

Bleu poudre

Critique de L. Laferté

«Bleu poudre», le groupe humoristique vedette de l'émission "Sans limite" du réseau québécois de télévision Quatre saisons, se lance dans l'audio après un succès à la télé. Cette tentative plutôt décevante d'humour épais, de sketches et de chansons drôles, se veut une imitation du style un peu usé de Rock et Belles Oreilles (R.B. O.).

On nous sert des dialogues d'amoureux à la française, (comme si l'accent français était drôle en soi), des parodies de commerciaux et de jeux télévisés québécois, des chansons électropop sans caractère. Sur un ton enfantin, on aborde des sujets chauds mais ce n'est pas assez d'être cynique, faut-il encore que ça soit drôle. Si vous achetez une cassette cette année, n'achetez pas celle-là.

Lancement

Saviez-vous que la soirée du vendredi 18 octobre sera mémorable pour la communauté franco-yukonnaise (et pour toute la communauté yukonnaise, espérons-le...)?

En effet, c'est à ce moment que nous procéderons au lancement du roman historique, «Un jardin sur le toit», qui relate la contribution des francophones à l'histoire du Yukon. Ce livre d'histoire des Franco-Yukonnais et des Franco-Yukonnaises, contient aussi la version anglaise du roman, «A Garden on the Roof», ainsi que l'album communautaire auquel vous avez peut-être participé.

Le lancement sera précédé d'un spectacle tout à fait particulier où théâtre, chansons et danses seront à l'honneur. Par ailleurs quelques personnalités bien connues sur la scène territoriale ou nationale prendront part à l'événement. Les auteures, Cécile Girard et Renée Laroche, seront également de la partie.

Une invitation cordiale vous est lancée. Réservez dès maintenant la date du 18 octobre 1991 à votre agenda ou à votre calendrier. Vous ne le regretterez pas!

Francophones en région, ceci s'adresse à vous!

Tout au long du mois de septembre, je ferai la tournée des différentes communautés du Yukon pour vous y rencontrer.

Nous travaillons actuellement avec le gouvernement territorial sur la mise en place de services en français découlant de la Loi sur les langues. Les services seront d'abord offerts à Whitehorse, mais nous considérons très important que les francophones en région puissent aussi titrer avantage de la Loi sur les langues.

La tournée sera l'occasion de:

-vous offrir le roman historique «Un jardin sur le toit» auquel est intégré l'album communautaire dont vous faites partie;

-vous informer sur la Loi sur les langues et sur les services qui en découleront;

-échanger sur vos besoins, vos attentes en tant que francophones vivant en région...

Pour rendre l'échange plus agréable, nous nous rencontrerons autour d'un repas. Une personne de votre communauté vous contactera pour vous renseigner sur la date et le lieu de la rencontre.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, je vous envoie mes salutations cordiales.

Jeanne Beaudoin,
agente de liaison.

Horaire provisoire de la tournée

Teslin	3 sept
Watson Lake	4 sept.
Upper Liard	4 sept.
Burwash Landing	9 sept.
Destruction Bay	9 sept.
Haines Junction	10 sept.
Carcross	13 sept.
Carmacks	16 sept.
Mayo/Keno	17 sept.
Dawson City	18 ou 19 sept.
Faro	25 sept.
Ross River	26 sept

Nouveaux livres disponibles à la bibliothèque municipale (Whitehorse Public Library)

Livres pour les jeunes et adolescents

- Ovni à Matane;
- Premier but;
- Le pégase de cristal;
- Au bout des doigts;
- L'espagnole et la pékinoise;
- L'étrange voisin de Dominique;
- Les animaux en hiver;
- Album de famille;
- Les jeux zoolympiques;
- L'histoire merveilleuse de la naissance.

Si le nord...

À la recherche des premiers soins

Jean-Paul Tanguay

Ma jambe brisée demande des soins et nous prenons la route pour Telegraph Creek. La matinée claire et froide rend le sentier ferme et glissant. À peine sortis du village nous descendons la pente qui conduit vers le ruisseau du Canyon.

Les chiens de Kishkoush avancent à bon train mais, professionnels des longues distances, ils savent ménager leurs forces. L'attelage de John demeure derrière nous à une bonne distance. Mon conducteur arrête à plusieurs reprises, question de s'assurer que tout va bien et que je suis à mon aise.

Stratégie

Nous atteignons La Fourche sud au milieu de l'après-midi; ce point dangereux exige un délai pour évaluer la situation et planifier une stratégie. Mes ingénieurs, deux géants du pays, dessinent vite un plan d'action: d'abord un premier portage avec les chiens et la charge de John... puis vient mon tour. Ils ne gardent que deux chiens en attelage pour traverser la rivière sur des troncs d'arbres abattus. Au pied de la falaise une lisière de glace, large de vingt à vingt-quatre pouces, s'agrippe solidement à la paroi du rocher quelque peu au-dessus du niveau de l'eau. Mes aides encerclent le traîneau avec de fortes cordes, les chiens obéissent fidèlement aux ordres et descendent prudemment sur le sentier de glace tandis que les hommes guident le traîneau à l'endroit désiré. La tâche n'est pas facile mais je dois me fier totalement à leur savoir-faire. Avec un travail d'équipe bien conjugué, la manœuvre réussit et je me retrouve sur un terrain plus rassurant!

Halte

Nous entrons au Camp du lac Buckley au coucher du soleil, il fait encore bon et clair dehors. Je décline une invitation pour rentrer dans un foyer, préférant rester dans le traîneau ou l'on me sert un repas chaud. Quelqu'un nous offre de passer la nuit dans une maison de rondins. L'idée plaît à John, Kishkoush, lui, est prêt à avancer; quant à moi j'aime mieux continuer afin de profiter du temps beau et clément afin de me rapprocher de la

Stikine.

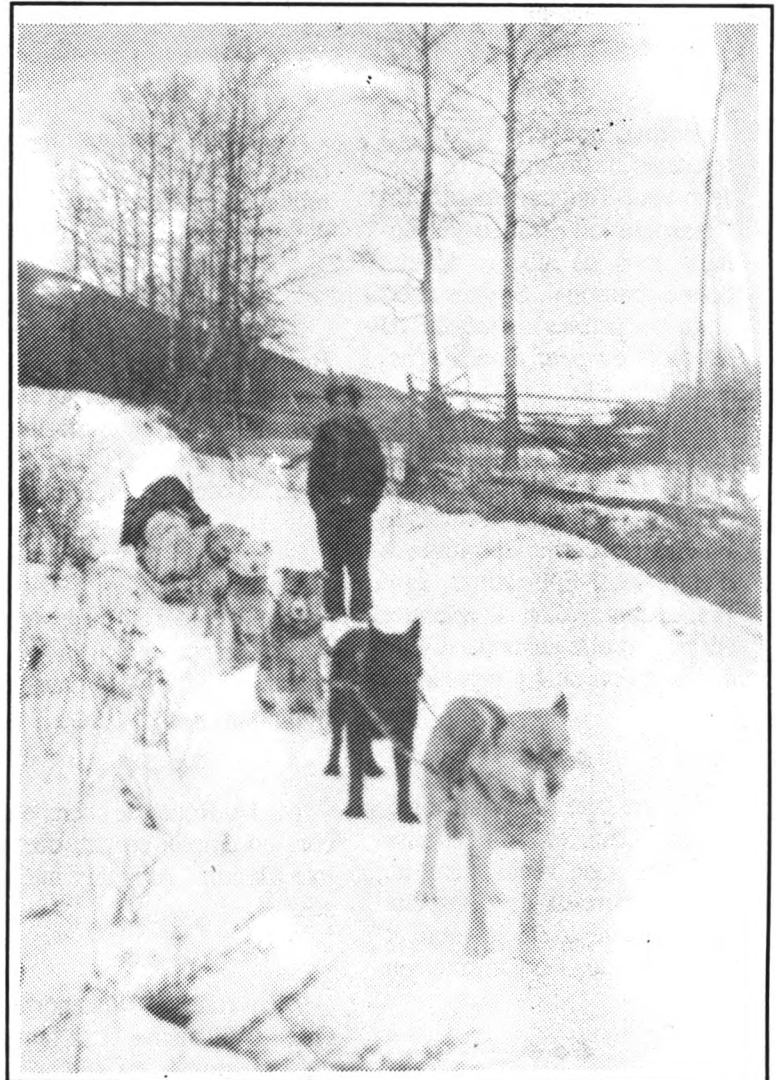
John doit libérer un chien malade et je monte dans son traîneau. La température refroidit graduellement, les chiens redoublent d'ardeur en se sachant plus près du foyer. Plusieurs endroits sont dépourvus de neige et nous cahotons sur des surfaces rocheuses. Grand et fort, John manie le traîneau avec aisance et précision. Avant d'entreprendre le plongeon vers la Stikine, il enroule de nouveau les chaînes autour des lisses et ajoute un bon câble en arrière où son poids produit un accroît de friction. Ici encore, il ne retient que deux chiens en attelage.

Vers la Stikine

La descente est rapide et tortueuse; heureusement la nuit n'est pas trop noire, des bandes de neige bordent le chemin et dessinent bien le sentier. Je me baisse le plus bas possible pour éviter le fouettement des branches ou le contact d'autres obstacles. Nous procédons par étapes afin de vérifier la fermeté des freins. La descente à cette allure rapide prend quand même une heure avant que nous n'atteignons le petit plateau près de la Stikine. Quel soulagement que de me sentir près de ma destination, tout d'une pièce et pas trop souffrant. John retire les chaînes et le câble puis attelle son équipe au complet. Kishkoush nous rattrape,

il inspecte les chiens et son traîneau puis passe devant nous afin de sonder la qualité du sentier sur la rivière.

À trois heures du matin nous faisons une courte halte près de la Mission, aucun signe de vie; pas de fumée, aucune piste fraîche: le père n'est pas de retour. Nous gravissons donc la montée qui mène à la clinique locale. Plusieurs chiens libres nous encerclent... Une guerre de gueules s'engage, les propriétaires rappellent leurs chiens. Quelques villageois revenant d'une veillée prolongée s'informent: «Qu'est-ce qui se passe?» John frappe déjà au dispensaire. Anticipant une bagarre, l'infirmière ouvre la fenêtre de l'étage supérieur et demande: «Qui est là?» Je réponds moi-même et explique brièvement la situation. Elle m'invite assitôt à monter pendant que j'ai des hommes forts pour m'assister. Elle fait les constatations d'usage et me prépare pour la nuit. La maison est chaude, je suis fatigué, et une pilule calme la douleur et mes nerfs. J'ai tout juste le temps de remercier le Seigneur pour la journée et le voyage avant qu'une bourrasque s'empare de moi et me lance au pays des rêves. Là je revois plusieurs scènes excitantes de ce retour à Telegraph Creek.



Nos chiens, des professionnels des longs trajets.

Jeu-langue

Jean-Paul Tanguay O.M.I.

Notre vocabulaire français emprunte du latin une foule de mots et de sons simples et plaisants à l'oreille qui nous mènent à notre jeu. Cherchez la définition des mots se terminant en "ole".

- | | |
|---------------|---------------------------------|
| 1-Auréole | A-petite cellule de cire |
| 2-Boussole | B-insecte |
| 3-Rigole | C-support |
| 4-Rougeole | D-pièce de bois posée à plat |
| 5-Console | E-chiqueneau |
| 6-Sole | F-partie concave d'un dôme |
| 7-Bagnole | G-couronne lumineuse |
| 8-Coupole | H-maladie virale aigüe |
| 9-Croquignole | I-partie d'un harnais de cheval |
| 10-Bestiole | J-petit fossé étroit |
| 11-Bricole | K-instrument indiquant le Nord |
| 12-Alvéole | L-mauvaise voiture |

Recherche: frivole

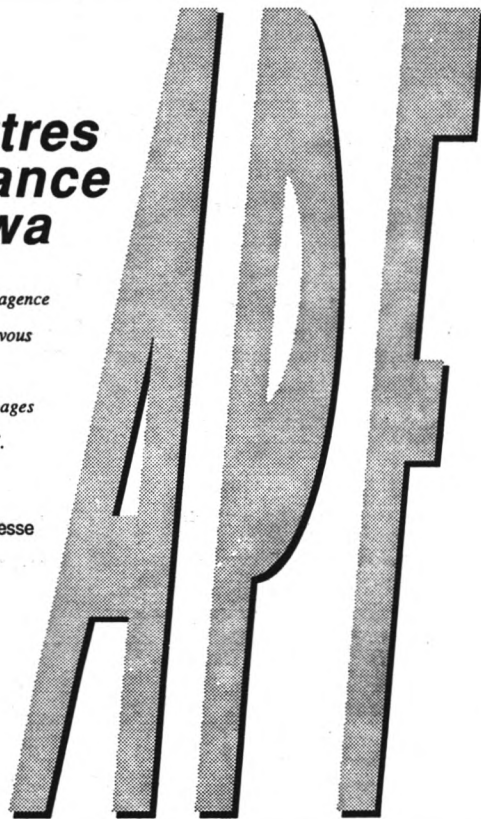
Résultat: 10 à 12 = excellent; 7 à 9 = bon Moins =???

Solutions P.12

Nos lettres de créance à Ottawa

Jour après jour, notre agence de presse couvre pour vous l'actualité nationale. Recherchez dans nos pages les articles signés "APF".

APF Agence de presse francophone



Les rapides du cheval blanc

◆◆◆
Bonne nouvelle pour les amateurs de folklore. Le père Jean-Paul Tanguay a offert à l'Association franco-yukonnaise tous les albums de «La bonne chanson». Si vous cherchez les paroles d'*Isabeau* ou les mots du *petit mousse*, passez au bureau.

◆◆◆
La température capricieuse des mois d'été a été la cause de l'humeur chagrine de plusieurs d'entre nous. Entre autres, Lise Peace dont c'était le premier été en territoire yukonnais! Elle a juré qu'on ne l'y reprendrait plus!

◆◆◆
De passage à Whitehorse, André Côté et son épouse Monique sont venus faire un tour aux bureaux de l'Association. André a été le premier président de l'organisme en 1979!

◆◆◆
De nombreux touristes et visiteurs sont venus admirer notre beau coin de pays pendant la saison estivale.

Nous saluons parmi eux Marianne et Philippe Kleins et leurs deux enfants tous de la Belgique!

◆◆◆
Nos plus sincères félicitations à Louise Paradis qui milite maintenant dans l'armée des non-fumeuses!

◆◆◆
Le camp de plein air du lac Braeburn, organisé par le Bureau de parents est un succès et c'est grâce à l'enthousiasme et au savoir-faire de Diane Gauthier, Marie-Ève et Sébastien.

◆◆◆
Christian Tessier a fait un voyage d'études au pays de la douce France, où il a eu la chance de visiter les parcs nationaux.

◆◆◆
Michel Rouch se cherche encore un emploi en tant que pilote d'avion. Avis aux intéressés.

◆◆◆
Bienvenue à Whitehorse à Giselle Villeneuve et sa famille qui sont arrivés en juin.

◆◆◆
Marcel LaFlamme a réussi un exploit extraordinaire qui mérite d'être immortalisé dans notre chronique du cheval

blanc. Il a sillonné les routes cahoteuses de l'Alaska sans faire de crevaisson. Rentré au pays, c'est avec étonnement qu'il a rangé son pneu de rechange!

◆◆◆
Karyne Pinette et Adam Hutchinson sont allés se faire piquer par les maringouins québécois, qui n'ont rien à envier à leurs confrères yukonnais. Karyne et Adam ont canoté dans le parc de la Mauricie dans le cadre d'un stage pour étudiants, organisé par le gouvernement québécois.

◆◆◆
Ginette et Robert, arrivés en juillet, apprivoisent rapidement la réalité yukonnaise...La vie sous la tente comporte à l'occasion de petits inconvénients, surtout lorsqu'il pleut!

◆◆◆
Omer Caissie est revenu chez lui après avoir complété un stage en menuiserie à Chilliwack.

◆◆◆
L'âme est le seul oiseau qui soutienne sa cage
Victor Hugo *Les misérables*

Petites annonces

La Garderie recherche des travailleurs de la construction pour l'agrandissement de son local. Nous faisons une banque de candidats, contremaître, menuisier, électricien, plombier, plâtrier, etc. Les salaires horaires suivent les normes du Community Development Fund

Contactez Luc au 633-6566

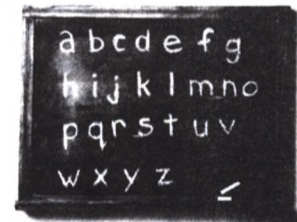
Recherche compagnon de voyage pour visiter la Nouvelle-Zélande en bicyclette. Départ de Whitehorse à la mi-décembre et retour au début janvier, flexible. Contactez Luc à l'AFY au 668-2663 ou 667-2835

Le père Tanguay vient de donner en cadeau la collection complète de "La bonne chanson" sur disques 78 tours. Nous voulons enregistrer ces pièces de collections sur cassettes et éliminer les sons parasites avec un filtre. Malheureusement les filtres Dolby dont nous disposons ne peuvent éliminer toute la statique de ces vieux disques. Nous cherchons donc un amateur bien équipé pour l'enregistrement qui pourrait nous aider dans ce projet. À la rigueur nous avons besoin d'une table tournante pour 78 tours.

Contactez Luc à l'AFY

Solution : 1=G; 2=K; 3=J;
4=H; 5=C; 6=D; 7=L; 8=F; 9=E; 10=B; 11=I; 12=A.

La plupart des gens croient qu'il n'y a qu'une façon d'aider le monde en développement. Nous en avons 26.



Pour plus de renseignements, téléphonez au 1-800-661-CODE.



L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement.

Surveillez le retour de l'Aurore boréale

Retournez le coupon ci-dessous

Nom:

Adresse

Envoyez votre chèque au montant de 20 \$ à:

L'Aurore boréale,
C.P. 5205, Whitehorse,
Yukon, Y1A 4Z1

